

	<b>Fiche Tarifaire - Offre de référence Interconnexion</b>
<b>Chapitre</b>	10 – Interfaces d'interconnexion
<b>Prestations</b>	10.4 – Interconnexion en mode quasi associé
<b>Version</b>	23/06/2006
<b>Date d'entrée en vigueur</b>	01/10/2006

## 10.4 Tarifs de l'interconnexion en mode quasi-associé

La tarification du raccordement au RSI, propre à chaque opérateur, se compose de deux parties :

- l'une correspond aux coûts de raccordement d'un PS (ou PTS) de l'opérateur aux PTSIx,
- l'autre, annuelle, correspond au coût d'un canal de signalisation de raccordement au PTSIx

### 10.4.1 Tarif de raccordement (intégration) d'un PS (ou PTS) de l'opérateur aux PTSIx

(en euros)	Tarif
Par PS ou PTS de l'opérateur (partie fixe)	4 441 euros

### 10.4.2 Tarif annuel par canal

(en euros)	Tarif
Par canal de l'opérateur et par an	2 051 euros